

PROTECTION DE LA TÊTE

436081 : casque d'électricien avec écran intégré. Protection contre les chocs et l'arc électrique de court-circuit EN 397, EN 50365. Double calotte en ABS. Ecran de protection des yeux, du visage et du menton conforme à EN 166-1-B, EN 170 2-2.2, EN 397, EN 50365 (1 000 V AC), GS ET-29 (4 000 A/0.5 s).

Système de rappel de l'écran sans position intermédiaire. Tour de tête réglable par crémaillère de 53 à 63 cm.

Bandeau frontal en textile absorbant et hypoallergénique (Ph 7 neutre).

Livré avec sangle et jugulaire textile sans pièce métallique et housse de transport.



436081

Code	Désignation	Taille cm	Poids g
436081	CEAE Casque électricien à écran intégré	53-63	750

436089 : pare-visage avec protège front. Protection mécanique des yeux conforme à EN 166-1B-8. Protection anti-UV conforme à EN 170 2-1.2. Protection contre l'arc électrique conforme à GS-ET-29 classe 1 (4 000 A/0.5 s). Double ajustage du tour de tête par molette et crémaillère, de 56 à 64 cm, hauteur par glissière.



436089

Code	Désignation	Taille cm	Poids g
436089	PVSTE Pare-visage avec protège front	56-64	330

436083 : casque d'électricien blanc sans ventilation. Coiffe textile. Tour de tête réglable par glissière de 53 à 62 cm. Protection contre les chocs, conforme à EN 397. Protection électrique jusqu'à 1 000 V AC conforme à EN 50365. Encoches latérales pour fixation du pare-visage 436085.



436083

436085 : pare-visage relevable adaptable sur casque 436083. Protection mécanique des yeux conforme à EN 166-1B-8. Protection anti-UV conforme à EN 1702-1.2.

Protection contre les arcs électriques, conforme à GS-ET-29 (4 000 A/0.5 s).



436085

436087 (436083 et 436085) : casque d'électricien avec pare-visage relevable.

